

## **Éléments explicatifs des Comptes Financiers Uniques 2024**

### **Budget principal**

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est présenté et voté par nature.

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 59 163 397,88 € dont 423 049,85 € de charges rattachées, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 68 627 226,45 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été émis à hauteur de 12 372 974,05 €, soit 79,9 % des crédits ouverts.

Sur le chapitre 012, les charges de personnel, des mandats ont été émis à hauteur de 5 059 022,97 €, soit 81,6 % des crédits ouverts.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 16 888 369,46 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 16 341 364,65 €.

Les mandats émis et les restes à réaliser des dépenses d'équipement se sont élevées à 14 626 353,63 €, soit 37,4 % des crédits ouverts. Les subventions d'équipement, y compris les restes à réaliser, ont atteint 4 491 044.91 €.

### **Budget annexe Aménagement des Zones Economiques**

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est également présenté et voté par nature. Pour ce budget annexe, une comptabilité de stock est appliquée.

Au niveau des dépenses d'investissement, 1 616 830 euros ont été mandatés. Ce sont des avances que le budget annexe rembourse au profit du budget principal. Elles concernent la ZAE du Bachas à Lagnieu, des Piques à Ambronay, les Granges à Meximieux, le Vorgey à Charnoz-sur-Ain, le Triangle d'Activités et le Point Bœuf à Ambérieu-en-Bugey, en Beauvoir à Château-Gaillard, les Granges à Leyment et les Granges à Montagnieu. Le reste concerne la comptabilité de stocks.

Au niveau des recettes d'investissement, hors comptabilité de stocks, les titres émis s'élèvent à 0 €. Aucune avance remboursable n'a été reçue de la part du budget principal.

Ce budget annexe n'enregistre pas de frais de personnel.

### **Budget annexe Immobilier Locatif Economique**

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est également présenté et voté par nature.

Hors reports, les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2024 à 90 832,24 €, tandis que les recettes de fonctionnement ont atteint 254 446,88 €.

Sur le chapitre 011, les charges à caractère général, des mandats ont été mis à hauteur de 11 285,54 €.

Ce budget annexe n'enregistre pas de frais de personnel.

Hors reports et restes à réaliser, les dépenses d'investissement se sont élevées à 845 987,16 €, tandis que les recettes d'investissement ont atteint 251 020,96 €.